

Rapport n° AIDN/2024/AG3

Assemblée Générale de l'Agence d'Ingénierie Départementale du Nord Lundi 8 avril 2024 à 18h15

3 – RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023 DE L'AGENCE

A chaque début d'exercice, il est proposé aux membres de l'Assemblée Générale de l'agence d'ingénierie d'approuver son rapport annuel d'activité.

Ce rapport d'activité pour l'année 2023 a pour objectif de traduire, de manière synthétique, le développement et l'activité de l'Agence sur l'exercice passé mais aussi en référence aux années écoulées depuis sa création. Il se focalise donc sur l'année 2023, mais peut aussi faire état des progressions de l'Agence au cours des années passées. Il peut également évoquer des éléments de ce début d'année 2024.

Quelles données de synthèse retenir de cette année 2023 :

- **Au niveau des adhésions** - 8 nouvelles adhésions et 2 résiliations en 2023, portant ainsi le nombre total d'adhérents au 31/12/2023 à 498 :
 - 485 communes,
 - 12 intercommunalités,
 - le Département du Nord.
- Pour information, 9 nouvelles adhésions ont été enregistrées sur les premières semaines de 2024.
- **Au niveau de l'activité**, les ingénieries juridique, technique et financière maintiennent un niveau d'activité soutenu.
- **Au niveau des effectifs** : après le renforcement de l'équipe d'ingénierie technique en 2022, l'année 2023 détermine un renforcement de l'offre en matière d'ingénierie financière :
 - Passage d'une à deux chargé(e)s de mission en ingénierie financière,
 - Recrutement d'un chargé de mission « aides européennes » (un temps imaginé au sein de l'équipe iNord) par le Département du Nord qui pourra faire bénéficier l'Agence, par collaboration avec les chargé(e)s de mission « ingénierie financière », et les collectivités adhérentes de son expertise dès 2024.
- **Au niveau des logiques collaboratives** :

Le principe du volontariat des agents départementaux auprès de l'Etablissement Public, pour l'ingénierie technique, continue de se développer avec l'apport de nouvelles compétences utiles aux projets des adhérents – « au fil de l'eau », y compris sur des domaines encore peu sollicités. A ce jour, l'ingénierie technique dispose d'un réseau de 44 agents du Département volontaires disposant de compétences variées.

Les logiques de collaboration ont continué à se développer avec les autres acteurs de l'ingénierie territoriale présents sur le département du nord. L'année 2023 est celle de l'adhésion de l'Agence au CEREMA, avec qui nous échangeons régulièrement, le CAUE bien entendu, mais aussi l'ANCT, les équipes de la Région, du PNR de l'Avesnois, de la MEL, des intercommunalités... L'Agence est identifiée et sollicitée par ces acteurs.

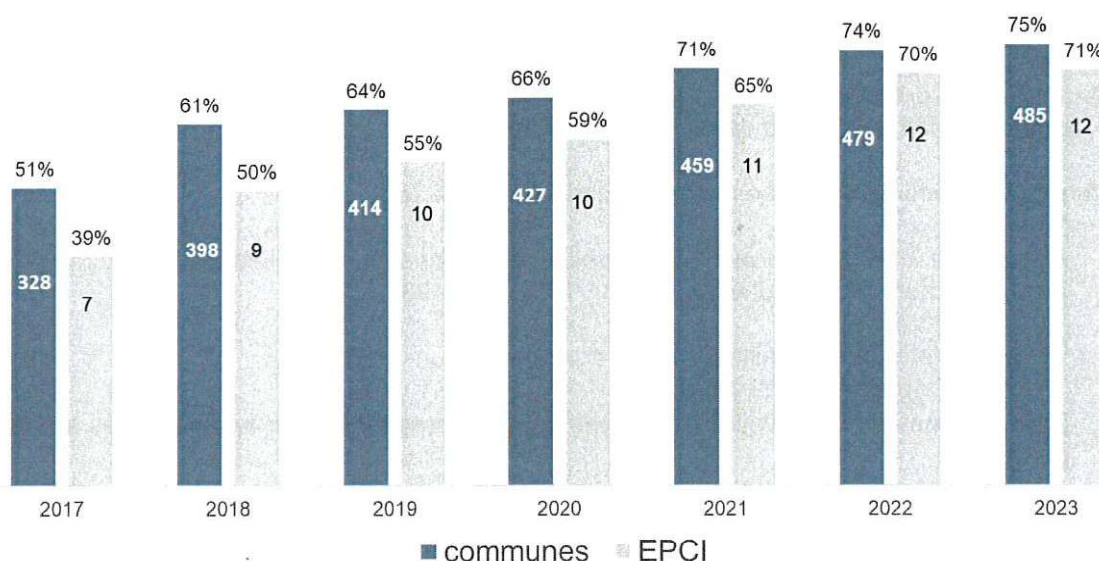
CHIFFRES SIGNIFICATIFS ET ÉLÉMENTS CLÉS POUR L'ANNEE 2023

1 - LES ADHÉSIONS

Au 31 décembre 2023, l'Agence comptait 498 collectivités adhérentes :

- 485 communes, soit plus de 75% des 648 communes du nord,
- 12 Etablissements de coopération intercommunale, soit 71% des EPCI du nord,
- Le Département du Nord.

Au cours de l'année 2023, 8 communes ont décidé de rejoindre l'Agence d'Ingénierie départementale alors que 2 communes choisissaient de ne plus adhérer.



2 - LA RÉPARTITION DÉMOGRAPHIQUE

- 87 % des communes adhérentes comptent 5 000 habitants ou moins,
- 75 % des EPCI adhérents comptent 100 000 habitants ou moins, 42 %, 50 000 habitants ou moins.

Tableau du nombre de communes adhérentes iNord / strates

Strates	Communes adhérentes / communes de la strate	Pop. municipale communes adhérentes / pop. municipale de la strate
Département	485 / 648 (75%)	1 258 941 / 2 607 746 (48%)
5 000 hbts et moins	dont 421 / 540 (78%)	596 737 / 752 962 (79%)
2 000 hbts et moins	dont 316 / 408 (77%)	271 997 / 339 285 (80%)

Population municipale 01/01/2023 – données INSEE

Ainsi, à fin 2023, 1 258 941 habitants du département du nord, soit près de **48%** de la population départementale, résident dans une commune adhérente à l'Agence iNord. Ce ratio monte à **79%** pour les communes de 5 000 habitants et moins, et à **80%** pour les communes de 2 000 habitants et moins.

Parmi les communes qui n'adhèrent pas à l'Agence, 92 communes comptent 2 000 habitants ou moins, pour un total de 67 288 habitants. 6 ont décidé d'adhérer début 2024.

En 2023, 12 communes ou intercommunalités ont été rencontrées pour présenter l'Agence en vue d'une adhésion ou pour rappeler les missions de l'Agence, notamment lors de changements au sein des exécutifs locaux. A noter que chaque nouvelle adhésion fait l'objet d'un rendez-vous sur site pour présenter l'Agence aux élus et au personnel de la collectivité.

3 – L'ACTIVITÉ

• L'ingénierie juridique

Les quatre juristes de l'Agence ont répondu à 4 002 sollicitations sur l'année 2023 contre 4 197 en 2022, soit un recul de 4,6%. Ce chiffre confirme que les 4 886 sollicitations juridiques de 2021 avaient un caractère assez exceptionnel, à mettre en lien, probablement avec le contexte sanitaire d'alors et à la forte production réglementaire liée.

Sur ces 4 002 sollicitations :

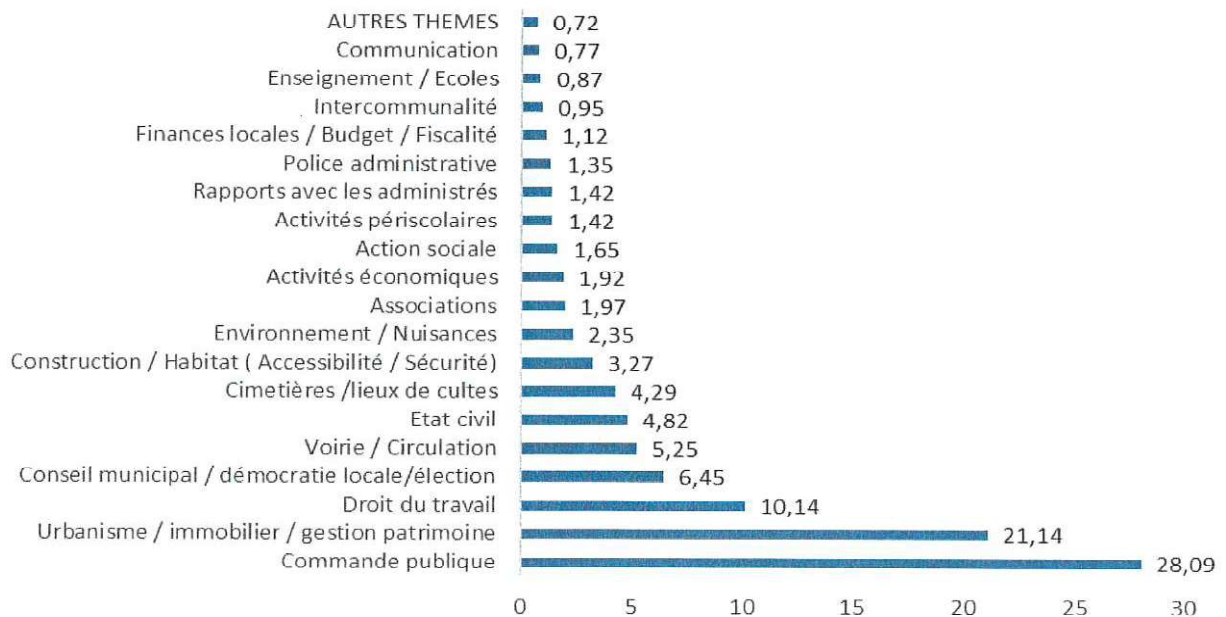
- 3 722 (93%) étaient issues des communes,
- 269 (6,7%) des intercommunalités,
- 11 (0,3%) des services départementaux ou autres partenaires externes.

Ces 4 002 sollicitations, 75% sont de nouvelles sollicitations, 25% des questions complémentaires à une sollicitation antérieure. Parmi les 3 722 questions issues du bloc communal, 57% sont issues des communes de 5 000 habitants et moins.

Les thématiques les plus sollicitées en 2023 ont été :

- la commande publique pour 28% des sujets – soit 1 124 sollicitations et suites,
- l'urbanisme, l'immobilier, la gestion du patrimoine, la construction et l'habitat pour plus de 24% des sujets – soit 977 sollicitations et suites,
- le droit du travail pour 10% des sujets – soit 406 sollicitations ou suites,
- le conseil municipal, l'intercommunalité, la démocratie locale et les élections ... pour 7,4% des sujets – soit 296 sollicitations et suites.

Thématiques sollicitées en 2023 en %



Source : application juridique de l'Agence 2023

- **L'ingénierie technique et financière**

49 demandes d'ingénierie ont été prises en charge en 2023 – contre 71 en 2022 - portant le nombre de projets accompagnés par l'Agence iNord à 443 depuis sa création en 2017 :

- 70% des demandes d'ingénierie sont techniques et financières (48% en 2022),
- 26% des demandes sont purement d'ordre technique (30% en 2022),
- 4% des demandes sont purement d'ordre financier (22% en 2022).

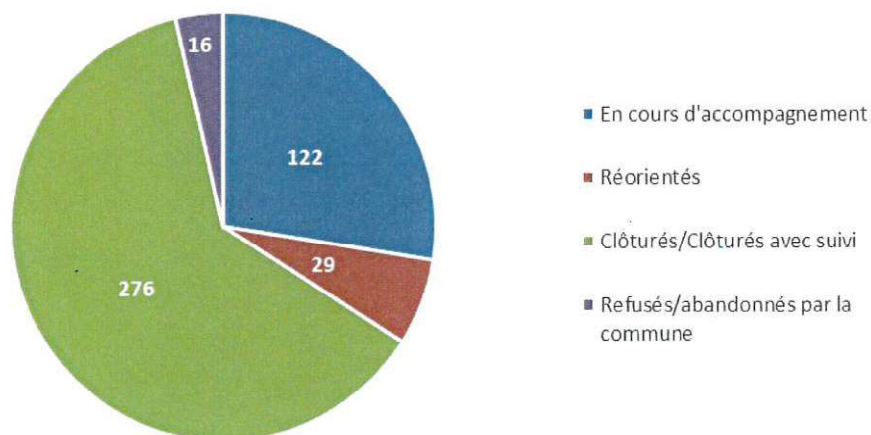
C'est une tendance, très marquée en 2023, que la prise en compte de l'assistance à la recherche de subventions aux investissements publics dans les demandes d'ingénierie.

Les 443 projets accompagnés ne sont pas des projets circonscrits à l'année de demande. Ils ont des durées d'accompagnements allant de quelques semaines à plusieurs mois, souvent au-delà de l'année civile.

Ainsi, au 31/12/2023, ils s'établissent à différents stades d'accompagnement :

- 276 ont été clôturés,
- 29 ont été réorientés,
- 14 ont été abandonnés par le porteur ou refusés,
- 122 sont en cours d'accompagnement.

Répartition cumulée des dossiers d'ingénierie par statut depuis le lancement d'iNord



Source : tableau de bord iNord au 31/12/2023

Les 49 projets millésimés 2023 se répartissent sur les thématiques suivantes :

- 33 sur des projets bâtimentaires – soit 67% des demandes,
- 6 sur des projets de voirie,
- 9 sur des projets d'aménagement/environnement,
- 1 sur un sujet de service au public.

Trois coordonnateurs/trices en ingénierie technique et une chargée de mission en ingénierie financière ont pris en charge ces demandes techniques et financières. L'ingénierie financière sera renforcée par le recrutement d'une personne supplémentaire sur cette mission dès le mois de mai 2024.

Le volume de projets accompagnés ne répond aujourd'hui à aucune tendance, oscillant entre 54 (en 2017), 85 (en 2021) et 49 dossiers en 2023. Ce nombre de dossiers n'est pas significatif du volume d'activité lié, car les demandes sont très hétérogènes et il est observé depuis un an ou deux, un volume de 100 à 120 dossiers en cours d'accompagnement au gré des clôtures de dossiers et d'arrivées de nouvelles demandes.

Pour l'activité de l'ingénierie financière, en particulier, il est utile de souligner l'important travail de veille et de communication inhérent à cette mission. Il faut noter que de nombreuses sollicitations des adhérents, par mail ou téléphone, constituent une part non négligeable de l'activité de cette offre en ingénierie, sans que cela soit comptabilisé aussi précisément que les accompagnements formalisés par les demandeurs (formulaire d'ingénierie).

En terme de ressources liées à cette activité d'ingénierie de proximité, il faut noter près de 255 rendez-vous sur sites programmés en 2023, sollicitant 115,5 jours / homme d'activité pour les collègues volontaires mis à disposition de l'Agence ponctuellement.

En conclusion, l'Agence d'ingénierie iNord continue à voir le nombre de collectivités adhérentes progresser, dans toutes les strates, et garde une activité soutenue pour les trois domaines d'ingénierie proposés. Le renforcement de l'ingénierie financière devra permettre de développer cette activité.

Il vous est proposé d'approuver le Rapport d'Activité 2023.

